

Termes de référence pour le recrutement d'une expertise pour la capitalisation du programme d'Appui aux Composantes Légale et Prévôtale de la Force conjointe du G5 Sahel (ACLEP-G5)

06/08/2025

Informations générales

Intitulé de la mission	<i>Capitalisation du programme d'Appui aux Composantes Légale et Prévôtale de la Force conjointe du G5 Sahel</i>
Bénéficiaire(s) de la mission	<i>Gendarmerie nationale, Etat-major général des armées, Force Conjointe du G5 Sahel et ses unités prévôtales, acteurs de la chaîne pénale de lutte contre le terrorisme, acteurs de la justice militaire et institutions politiques du G5 Sahel (Département Sécurité et Défense du Secrétariat Exécutif, Comités Nationaux de Coordination)</i>
Pays de la mission	<i>Mauritanie et Tchad</i>
Durée totale des jours prévus	<i>30 jours ouvrables</i>
Langue(s) de travail	<i>Français, arabe local (arabe local tchadien et hassaniya)</i>

1. CONTEXTE

En février 2014, les États sahéliens fondent le G5 Sahel sur deux piliers principaux, la sécurité et le développement. Afin de répondre à l'insécurité liée à la présence de groupes terroristes, la criminalité transfrontalière et le banditisme armé, les Chefs d'État des pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) ont décidé en février 2017 de créer la Force conjointe du G5 Sahel (FC-G5S). L'objectif de cette initiative est de mutualiser les efforts des États du G5 Sahel dans la lutte contre les menaces sécuritaires communes, en vue d'assurer un environnement favorable au développement socio-économique de la région.

Dans son paragraphe VII relatif aux objectifs spécifiques de la FC-G5S, le CONOPS Stratégique de la Force conjointe (2017) dispose que « la Force conjointe disposera de compétences prévôtales en matière de Police judiciaire et de Renseignement pour appuyer l'action militaire ». La judiciarisation du théâtre des opérations militaires consiste à transmettre aux autorités judiciaires les résultats des opérations de la force militaire (personnes capturées, indices recueillis, saisies, images, etc.), par le biais de procédures dûment élaborées, en conformité avec les législations nationales, et dans le strict respect des droits humains et du droit international humanitaire.

Pour appuyer la judiciarisation du théâtre des opérations de la Force conjointe du G5 Sahel, l'Union européenne a lancé un programme de 10 millions d'euros pour une durée totale de 52 mois (septembre 2021 – décembre 2025) en soutien à sa composante prévôtale et aux acteurs chargés de faire respecter l'État de droit, les droits humains et le droit international humanitaire. L'objectif est de contribuer à renforcer la lutte contre l'impunité et les capacités de judiciarisation de la Force conjointe du G5 Sahel face aux groupes armés terroristes et criminels. Le programme comprend la construction d'infrastructures, la fourniture d'équipements, des formations, des actions de sensibilisation et de coordination. Il est désormais essentiel de capitaliser sur les acquis, valoriser les résultats, partager les bonnes pratiques et formuler des recommandations pour l'avenir.

Expertise France lance ainsi un appel d'offres pour le recrutement d'un prestataire (consultant, bureau d'étude...) pour la capitalisation du programme.

Zones d'intervention : Tchad – Mauritanie

2. OBJECTIFS

L'objectif général de la mission de capitalisation est d'identifier les bonnes pratiques et leçons apprises durant la mise en œuvre du projet, afin de favoriser le partage d'expériences et d'enrichir la vision d'Expertise France pour ses futures interventions. Cette analyse permettra d'identifier les leçons apprises et les acquis de la mise en

œuvre, à des fins de redevabilité envers le bailleur et les partenaires, d'aide à la décision, ainsi que de capitalisation pour de futures interventions.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Retracer et documenter le déroulement du projet, les choix opérationnels et/ou stratégiques et le processus de mise en œuvre ;
- Analyser l'atteinte des résultats escomptés, y compris les facteurs qui ont facilité l'atteinte de ces derniers et les principales difficultés rencontrées ;
- Identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises de la mise en œuvre du projet, et formuler des recommandations afin de promouvoir le savoir commun, améliorer les pratiques de partage des expériences et permettre une mise à l'échelle des enseignements tirés ;
- Analyser les capacités de durabilité des initiatives et résultats du projet et identifier les mesures prises pour garantir la durabilité des acquis ;
- Examiner le niveau d'ancrage institutionnel et d'appropriation des résultats et de la démarche par la partie nationale.

Cette capitalisation est un jalon du projet pour documenter l'apprentissage envers le bailleur de fonds (l'Union Européenne), l'agence de mise en œuvre (Expertise France), et les bénéficiaires du projet (pays du G5 Sahel).

3. APPROCHE METHODOLOGIQUE

La mission de capitalisation inclura l'utilisation de plusieurs méthodes de collecte qualitative et quantitative de données pour pouvoir trianguler l'information et avoir différentes formes de présentation de l'information au moment de la documentation, telles que :

- Une revue documentaire (documents de projet, données de suivi de projet, conclusions et recommandations d'évaluations, études menées sur le projet ou sur la thématique du projet, capitalisations menées dans des projets similaires antérieurs, etc.) ;
- Deux ateliers nationaux participatifs de capitalisation (un en Mauritanie, un au Tchad) ;
- Des focus groupes ;
- Des entretiens individuels semi-dirigés ;
- Des enquêtes de perception auprès des différentes parties prenantes.

Avant la tenue des ateliers, un travail en amont devra être mené avec l'ensemble des composantes du projet avec les bénéficiaires en vue d'identifier les bonnes pratiques et leçons apprises.

Ces éléments seront ensuite partagés et discutés lors des ateliers avec toutes les parties prenantes. Une fiche de collecte des bonnes pratiques et leçons apprises sera à cet effet partagée au préalable pour faciliter la collecte.

La méthodologie à suivre pour renseigner les leçons apprises étant ainsi reprise en détail dans la fiche de collecte des leçons apprises.

Les ateliers de capitalisation (principale activité) seront réalisés en utilisant une combinaison des méthodes et seront interactifs. Les méthodes proposées seront les suivantes :

- Présentations PPT
- Travaux de groupe/ individuels
- Discussions en plénière
- Feed-back / questions des participants et clarification après chaque exercice pratique
- Récapitulation au début de chaque journée des jours précédents
- L'approche sera participative et les participants joueront un rôle important dans la réalisation de l'atelier et la production des éléments d'apprentissage et capitalisation.

4. Résultats

Au terme de cette mission, les résultats suivants sont attendus :

- Une analyse globale et indépendante des expériences acquises lors de la mise en œuvre du projet par les parties prenantes de celui-ci,
- Une identification et documentation des leçons apprises et bonnes pratiques ;

- Des recommandations sont formulées suite à la réflexion sur la mise en œuvre et les réalisations du projet pour des actions présentes et futures.

Les livrables prendront la forme d'une note de cadrage, d'un rapport (version préliminaire et finale), de deux ateliers, et de fiches synthétiques de capitalisation documentant les bonnes pratiques, leçons apprises et recommandations (incluant des visualisations infographiques).

5. Calendrier de la mission

La durée de la mission est de **six (6)** semaines calendaires à partir de la signature du contrat. L'intervention se déroulera selon un chronogramme détaillé proposé par le prestataire qui prendra en compte les éventuelles contraintes liées à l'accès aux sources de données adéquates.

6.

Livrables	Echéance
Note de cadrage	n+5 jours
Rapport préliminaire	n+15 jours
Ateliers de capitalisation	n+23 jours
Rapport final	n+28 jours
Fiches synthétiques de capitalisation	n+30 jours

Les livrables devront être rédigés en Français. Toutefois ils pourront être traduits en Arabe suite à la validation des versions finales.

Les livrables de capitalisation devront être pédagogiques et agréables à lire, contenant des éléments graphiques et visuels accrocheurs et avec un design soigné.

Définition d'une leçon apprise

Une leçon apprise est une synthèse des connaissances ou de la compréhension qui résulte d'une expérience positive ou négative pouvant servir pour d'autres contextes ou reproductible. Cette synthèse peut ainsi être exprimée sous forme d'une recommandation ou observation, basée sur l'expérience analysée, par l'établissement bien défini des causes et des effets partir laquelle d'autres peuvent apprendre à améliorer leur performance et sur laquelle les actions sont entreprises pour modifier le comportement personnel ou opérationnel résultant d'expérience.

D'une manière résumée, une leçon apprise devrait nous permettre de :

- Comprendre pourquoi certaines choses marchent parfaitement et comment rééditer ces succès c'est-à-dire une activité bien réalisée (mieux que prévu) ou une solution à un défi majeur rencontré ;
- Comprendre pourquoi certaines choses ne se réalisent pas comme prévu et prévoir des moyens de prévention ou de mitigation des risques pour les actions futures c'est à dire un échec marquant que le projet doit s'efforcer et prévenir ;
- Partager les bonnes pratiques qui peuvent être adoptées par les autres c'est à dire les innovations ou les réussites qui pourraient être bénéfiques à d'autres contextes.

Passé

Futur

SUCCES Les réussites obtenues en qualité et en quantité, les objectifs atteints et les forces visibles ; le plaisir, l'amusement.	POTENTIALITES Les possibilités, les idées, les vœux, les tendances, les capacités non utilisées
ECHECS Les difficultés, les faiblesses, les goulots d'étranglement	OBSTACLES Les obstacles, la résistance, l'opposition, condition de cadre défavorables

Positif

Négatif

7. Modalités d'exécution

La conduite de la mission de capitalisation du projet ACLEP-G5 s'effectuera sous la supervision d'Expertise France qui fournira l'orientation globale et les conseils relatifs à ladite capitalisation. L'équipe du projet sera disponible afin d'assurer un rôle consultatif tout au long du processus et veillera sur l'assurance qualité des rapports et des données collectées par les évaluateurs.

Le prestataire s'occupera de l'organisation des ateliers envisagés (en Mauritanie et au Tchad) au cours du processus de capitalisation (validation et vulgarisation).

Le projet se chargera de mettre à la disposition de l'équipe du prestataire les différentes études réalisées ayant trait à la mission, ainsi que le contact des personnes qu'il voudrait rencontrer. Au besoin, les lettres d'introduction pourront être remises au prestataire.

L'équipe du projet ACLEP-G5 se chargera de l'organisation et préparation logistique des ateliers de capitalisation.

8. Profil(s) demandé(s)

Le prestataire pourra être un consultant indépendant individuel ou en équipe, une agence ou bureau d'études ou un consortium de consultants et/ou agences, devant respecter les critères suivants :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (3^{ème} cycle) en sciences sociales, coopération internationale, sécurité, statistiques, évaluation des projets et programmes, ou domaine équivalent ;
- Expérience professionnelle et compétences avérées en capitalisation et apprentissage d'au moins 3 ans ;
- Une connaissance approfondie en matière de suivi et évaluation des projets sécuritaires et/ou de programmes de développement ;
- Bonne connaissance des pays d'intervention du projet (Tchad et Mauritanie) ;
- Capacités démontrées de collecte de données qualitatives, d'analyse, de synthèse et d'animation voire de pédagogie (animation de focus groupe, ateliers) ;
- Références de travaux de capitalisation similaires ;
- Excellente maîtrise du français ;
- Bonne maîtrise de l'arabe local, ou accès à des interprètes locaux (arabe local tchadien et hassaniya) ;
- Expérience et connaissances sectorielles dans les domaines concernés par la capitalisation seraient un atout ;
- Une bonne connaissance des procédures de l'Union Européenne serait un atout.

9. Informations pratiques

Les prestataires intéressés sont priés de soumettre leur offre par voie électronique à l'adresse mail : stephanie-delgado.martin@expertisefrance.fr, copie ndjekorkeme.mbaihilamgue@expertisefrance.fr avant la date limite.

La candidature devra être composée des éléments suivants :

- Un dossier administratif :
 - Preuve d'enregistrement au registre de commerce,
 - Attestation récente de conformité aux obligations sociales (CNPS) et fiscales,
 - Formulaire de candidature (*modèle joint*) rempli et signé,
 - Déclaration sur l'honneur (*modèle joint*) remplie et signée,
 - Fiche d'identité d'un tiers (*modèle joint*) remplie et signée,
 - RIB.
- Une offre technique, contenant ;
 - L'expérience (portfolio) du prestataire dans l'exécution de ce type de missions dans le passé (liste des prestations avec références et contacts des clients) ;
 - Le(s) CV(s) du personnel qui sera chargé de la mise en œuvre de la mission, détaillant leurs qualifications et expériences préalables ;
 - La méthodologie et le chronogramme détaillé proposée pour la bonne exécution de la mission.
- Une offre financière libellée en prix HT et TTC, incluant tous les coûts nécessaires à la bonne exécution de la mission, à savoir :
 - Les honoraires du personnel impliqué,

- Les frais de mission (transport, hébergement, repas) du personnel pour les consultations à Nouakchott et Ndjamenà,
- Les éventuels frais annexes (administratifs, communication, équipements techniques, production des rapports, ...).

Expertise France procédera dans un premier temps à la vérification de l'admissibilité des candidatures et de leur capacité à assurer la prestation. Enfin, elle procédera à l'évaluation des offres en fonction des critères suivants :

- Critère 1 : Prix (40 %)
- Critère 2 : Offre technique (qualifications, expérience, méthodologie) (60 %)

Expertise France pourra, si elle le juge nécessaire, ouvrir des négociations avec tout ou partie des soumissionnaires et conclura le contrat avec l'entité ayant présenté l'offre la mieux notée au regard de ces critères.

Si un candidat souhaite avoir des renseignements complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier, il pourra envoyer ses questions à stephanie-delgado.martin@expertisefrance.fr, copie ndjekorkeme.mbaihilamgue@expertisefrance.fr avant la date limite de remise des offres.